



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



OFFICE DU BACCALAURÉAT

Cotonou, le 10 juillet 2025

N° 052 /OB/DSI/DOTE/SP

NOTE DE SERVICE

Relative à la répartition des candidats admissibles dans les centres de déroulement des épreuves d'Éducation Physique et Sportive et Facultatives

Dans le cadre du déroulement du baccalauréat session unique de juin 2025, et pour faciliter l'accès dans les centres d'Éducation Physique et Sportive, et des épreuves facultatives, les candidats admissibles au baccalauréat sont répartis ainsi qu'il suit :

CENTRES ÉPREUVES D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Seuls les candidats admissibles et aptes sont autorisés à subir les épreuves d'éducation physique et sportive.

▪ **Département de l'Atacora**

Centre du CEG 1 Natitingou

Les candidats ayant composé au CEG 1 Natitingou, Lyc. de Jeunes Filles / Natitingou, Lyc. Militaire de Jeunes Filles GMK / Natitingou et au CEG Boukombé.

Centre du CEG 1 Tanguiéta

Les candidats ayant composé au CEG 1 Tanguiéta et au CEG Matéri.

Centre du CEG Kouandé

Les candidats ayant composé au CEG Kouandé et au CEG Péhunco.

- **Département de la Donga**

Centre du CEG 1 Djougou

Les candidats ayant composé au CEG 1 Djougou, au CEG 2 Djougou et au CEG Ouaké.

Centre du CEG 1 Bassila

Les candidats ayant composé au CEG 1 Bassila.

- **Département de l'Alibori**

Centre du CEG 1 Kandi

Les candidats ayant composé au CEG 1 Kandi, CEG 2 Kandi, CEG Malanville et CEG Banikoara.

- **Département du Borgou**

Centre du Lycée Mathieu BOUKE

Les candidats ayant composé dans les centres suivants : CEG Albarika, CEG Guema, CEG Hubert Maga et au CEG Zongo.

Centre du CEG Zongo

Les candidats ayant composé au CEG 1 Tchaourou, Col. Cath. Hibiscus, CEG Titirou et Lyc. Mathieu Bouké.

Centre du CEG Bembéréké

Les candidats ayant composé au CEG 1 N'Dali, au CEG Bembèrèkè et au Prytanée Militaire de Bembèrèkè.

Centre du CEG 1 Nikki

Les candidats ayant composé au CEG 1 Nikki et au CEG Kalalé.

- **Département des Collines**

Centre du CEG 1 Savè

Les candidats ayant composé au CEG 1 Savè, au CEG 1 Kilibo et au CEG 1 Ouèssè.

Centre du CEG 1 Glazoué

Les candidats ayant composé au CEG 1 Glazoué et au CP Béthel.

Centre du CEG 1 Dassa-Zoumè

Les candidats ayant composé au CEG 1 Dassa-Zoumè et au CEG 2 Dassa-Zoumè.

Centre du CEG 1 Savalou

Les candidats ayant composé au CEG 1 Savalou, CEG 2 Savalou et au CEG Bantè.

▪ Département du Zou

Centre du Lycée Technique de Bohicon

Les candidats ayant composé au CEG 1 Bohicon, CEG 3 Bohicon, Lyc. Tech. / Bohicon et au CEG Zogbodomey.

Centre du CEG 2 Abomey

Les candidats ayant composé au CEG 1 Abomey, CEG 2 Abomey, CEG Agbangnizoun et CEG Oumbègame.

Centre du CEG 1 Covè

Les candidats ayant composé dans le Centre du CEG 1 Covè, CEG Zagnanado, CEG Zapkota et au CEG Ouinhi.

▪ Département du Mono

Centre du CEG 1 Lokossa

Les candidats ayant composé dans les Centres du CEG 1 Lokossa, col. Cath. de Lokossa et CEG Athiémé.

Centre du CEG 1 Comé

Les candidats ayant composé dans les centres du CEG 1 Comé, CEG Grand-Popo, et Col. Cath. Comé.

Centre du CEG Houéyogbé

Les candidats ayant composé au CEG Houéyogbé et au CEG Bopa.

▪ Département du Couffo

Centre du CEG 1 Dogbo

Les candidats ayant composé au CEG 1 Dogbo et CEG Toviklin.

Centre du CEG 1 Aplahoué

Les candidats ayant composé au CEG 1 Klouékanmey, CEG 1 Aplahoué et CEG 1 Djakotomey.

▪ Département de l'Atlantique

Centre du CEG 2 Abomey-Calavi

Les candidats ayant composé au CEG 1 Abomey-Calavi, CEG 2 Abomey-Calavi ; CP Sainte Félicité / Calavi, CP Le Faucon, CP Lica et Col. Cath Ste Thérèse de l'Enfant Jésus.

Centre du Col . Cath. Ste Thérèse de l'Enfant Jésus / Calavi

Les candidats ayant composé au CEG Houèto, CEG le Plateau, CP Le Pharaon, CP Bakhita et CP St Mathieu I.

Centre du Lycée Tech. d'Amitié Sino-Béninoise / Akassato

Les candidats ayant composé au CEG Akassato, CP St Fabien, CP Saint Romaric, CP la Grande Académie, et Lyc. Tech. d'Amitié Sino Béninoise.

Centre du CEG 1 Allada

Les candidats ayant composé au CEG 1 Allada, CP Aimé Césaire, CEG Zè et CEG Houègbo.

Centre du CEG Nokoué

Les candidats ayant composé au CEG Godomey, CP Ste Félicité / Godomey, CEG le Méridien, CP Amen, CP St Félix, CP la Plénitude et Col. Cath. Don Zéfirino Agostini.

Centre du CEG 1 Ouidah

Les candidats ayant composé au CEG 1 Ouidah, CEG 2 Ouidah, CEG Tokpa-Domè, CEG Tori-Agouako, CP Michel Dubois et CEG Pahou.

▪ Département du Littoral

Centre du CEG Gbégamey

Les candidats des séries A₁ et A₂ du Littoral.

Centre du Collège Catholique Père AUPAIS

Les candidats des séries C et D du Littoral.

Centre du CEG Sègbèya

Les candidats de la série B du Littoral.

Centre du CEG Ste Rita

Les candidats des séries E, F₁, F₂, F₃, F₄, G₁, G₂, G₃, et du Baccalauréat Professionnel Eau et Assainissement du Littoral.

▪ Département de l'Ouémé

Centre du Lycée Béhanzin

Les candidats ayant composé au CEG Agblangandan, CEG Agbokou / PN, CEG Djègan Kpèvi, Col. la Rosette et CEG Davié.

Centre du CEG Koutongbé / PN

Les candidats ayant composé au Lyc. Béhanzin, CEG 1 Sèmè-Podji, Col. Cath. Cardinal Bernadin Gantin / Sèmè-podji et Col. Cath. Notre Dame de Lourdes / PN.

Centre du CEG Djègan-Kpèvi

Les candidats ayant composé au CEG Dowa, CEG 1 Ekpè, Lyc. Toffa 1^{er}, CEG Les cocotiers et au Lycée Technique et Industriel / PN.

Centre du CEG 1 Avrankou

Les candidats ayant composé au CEG 1 Avrankou et CEG Tchaada.

Centre du CEG Adjohoun

Les candidats ayant composé au CEG Dangbo, CEG 1 Bonou et CEG Adjohoun.

Centre du CEG 1 Adjarra

Les candidats ayant composé au CEG 1 Adjarra, CEG Danto, CEG Akpro-Missérété et CEG Gomé-Sota.

▪ Département du Plateau

Centre du Lycée Technique de Pobè

Les candidats ayant composé au CEG 1 Pobè, CEG 1 Sakété, CEG 1 Ikpinlè / Adja-ouèrè et CEG 1 Kétou.

II. A PROPOS DES ÉPREUVES FACULTATIVES

Il doit être rappelé aux candidats que les Épreuves Facultatives se dérouleront après la proclamation des premiers résultats conjointement avec les Épreuves d'Éducation Physique et Sportive (EPS). Seuls les candidats admissibles et ayant auparavant choisi de composer dans ces épreuves facultatives seront autorisés à le faire. Les centres retenus sont :

- **Département de l'Atacora**

Centre du CEG 1 Natitingou

Les candidats ayant composé au CEG 1 Natitingou, Lyc. de Jeunes Filles / Natitingou, Lyc. Militaire de Jeunes Filles GMK / Natitingou, CEG Boukombé, CEG 1 Tanguéta, CEG Matéri, CEG Kouandé et CEG Péhunco.

- **Département de la Donga**

Centre du CEG 1 Djougou

Les candidats ayant composé au CEG 1 Djougou, au CEG 2 Djougou, CEG Ouaké, et CEG 1 Bassila.

- **Département de l'Alibori**

Centre du CEG 1 Kandi

Les candidats ayant composé au CEG 1 Kandi, CEG 2 Kandi, CEG Malanville et CEG Banikoara.

- **Département du Borgou**

Centre du Lycée Mathieu BOUKE

Les candidats ayant composé au CEG Guema, CEG Albarika, CEG Hubert Maga, Lyc. Mathieu Bouké, CEG Titirou, CEG Tchaourou, et Col. Cath. Hibiscus.

Centre du CEG Bembèrèkè

Les candidats ayant composé au CEG 1 Nikki, CEG Kalalé, CEG N'Dali, CEG Bembèrèkè et Prytanée Militaire / Bembèrèkè.

▪ Département des Collines

Centre du CEG 1 Dassa-Zoumè

Les candidats ayant composé au CEG 1 Savè, au CEG 1 Kilibo, CEG 1 Ouèssè, CEG 1 Glazoué, CP Béthel / Glazoué, CEG 1 Dassa-Zoumè, CEG 2 Dassa-Zoumè, CEG 1 Savalou, CEG 2 Savalou et CEG Bantè.

▪ Département du Zou

Centre du Lycée Technique de Bohicon

Les candidats ayant composé au CEG 1 Bohicon, CEG 3 Bohicon, Lyc. Tech. / Bohicon, CEG Zogbodomey, CEG 1 Abomey, CEG 2 Abomey, CEG Agbangnizoun, CEG Oumbègame, CEG 1 Covè, CEG Zagnanado, CEG Zapkota et CEG Ouinhi.

▪ Département du Mono

Centre du CEG 1 Lokossa

Les candidats ayant composé au CEG 1 Lokossa, Col. Cath. / Lokossa et CEG Athiémé.

Centre du CEG 1 Comé

Les candidats ayant composé au CEG 1 Comé, CEG Grand-popo, CEG Bopa, CEG Houéyogbé et Col. Cath. / Comé.

▪ Département du Couffo

Centre du CEG 1 Dogbo

les candidats ayant composé au CEG 1 Aplahoué, CEG 1 Dogbo, CEG 1 Djakotomey, CEG 1 Klouékanmey et CEG Toviklin.

▪ Département de l'Atlantique

Centre du CEG 1 Abomey-Calavi

Les candidats ayant composé au CEG 1 Abomey-Calavi, CEG 2 Abomey-Calavi, CP Ste Félicité-Calavi, CP Le Faucon, CP Lica, Col. Cath Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, CEG Houèto, CEG le Plateau, CP Le Pharaon, CP Bakhita, CP St Mathieu 1, CEG Akassato, CP St Fabien, CP Saint Romaric, CP la Grande Académie, Lyc. Tech. d'Amitié Sino Béninoise.

Centre du CEG 1 Allada

Les candidats ayant composé au CEG 1 Allada, CP Aimé Césaire / Allada, CEG Zè et CEG Houègbo.

Centre du CEG Nokoué

Les candidats ayant composé au CEG 1 Godomey, CP Ste Félicité / Godomey, CEG le Méridien, CP Amen, CP St Félix, CP la Plénitude, Col. Cath. Don Zéfirino Agostini.

Centre du CEG 1 Ouidah

Les candidats ayant composé au CEG 1 Ouidah, CEG 2 Ouidah, CEG Tokpa-Domè, CEG Tori-Agouako, CP Michel Dubois et CEG Pahou.

▪ Département du Littoral

Centre du CEG Gbégamey

Les candidats ayant composé dans les séries A1, A2, C et D.

Centre du Lycée Technique Coulibaly

Les candidats ayant composé dans les séries B, E, EA, F1, F2, F3, F4, G1, G2 et G3.

▪ Département de l'Ouémé

Centre du Lycée Béhanzin

Les candidats ayant composé au CEG Davié, CEG Djêgan-Kpèvi, CEG Dowa, CEG 1 Sèmè-Podji, CEG Agblangandan, CEG 1 Ekpè, Col. Cath. Cardinal Bernadin Gantin /

Sèmè-podji, CEG Les cocotiers, Lyc. Toffa 1^{er}, Lyc. Béhanzin, Lyc. Tech. Industriel / PN, Col.Cath. Notre Dame de Lourdes et CP La Rosette.

Centre du CEG Akpro-missérété

Les candidats ayant composé au CEG Avrankou, CEG Adjohoun, CEG 1 Bonou, CEG 1 Dangbo, CEG Akpro-missérété, CEG Danto, CEG Gomé-Sota, CEG Tchaada et CEG 1 Adjarra.

▪ Département du Plateau

Centre du CEG 1 Pobè

Les candidats ayant composé au CEG 1 Pobè, CEG 1 Sakété, CEG 1 Ikpinlè / Adja-ouèrè et CEG 1 Kétou.



Alphonse da SILVA

Directeur Général de l'Office du Baccalauréat